



**Convention internationale
sur la protection des droits
de tous les travailleurs
migrants et des membres
de leur famille**

Distr. générale
13 juillet 2012
Français
Original: anglais

**Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs
migrants et des membres de leur famille**

Dix-septième session

10-14 septembre 2012

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour annoté et programme de travail provisoires

Note du secrétariat

1. La dix-septième session du Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille se tiendra à l'Office des Nations Unies à Genève (Palais Wilson) du 10 au 14 septembre 2012. Elle s'ouvrira le lundi 10 septembre, à 10 heures.
2. L'ordre du jour annoté et le programme de travail provisoires de la dix-septième session du Comité ont été établis par le Secrétaire général en consultation avec le Président du Comité, conformément à l'article 5 du règlement intérieur provisoire du Comité.

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Questions d'organisation.
4. Soumission des rapports par les États parties.
5. Examen des rapports soumis par les États parties conformément à l'article 73 de la Convention.
6. Méthodes de travail du Comité.
7. Réunion avec les États parties.
8. Promotion de la Convention.
9. Questions relatives à la Convention.

Annotations

1. Ouverture de la session

Le Représentant du Secrétaire général ouvrira la dix-septième session du Comité.

2. Adoption de l'ordre du jour

En vertu de l'article 6 du règlement intérieur provisoire du Comité, la première question inscrite à l'ordre du jour de toute session est l'adoption de l'ordre du jour, à moins que l'élection du bureau ne soit requise conformément à l'article 12. Conformément à l'article 7, le Comité peut, au cours d'une session, réviser l'ordre du jour et, s'il y a lieu, ajourner ou supprimer des points.

3. Questions d'organisation

Au titre de ce point, le Comité examinera le programme de travail de la session, ainsi que d'autres questions qui relèvent de son mandat, notamment les dates de ses prochaines sessions.

4. Soumission des rapports par les États parties

Le Comité a reçu les rapports initiaux ci-après, qui sont en attente d'examen:

<i>État partie</i>	<i>Attendu le</i>	<i>Reçu le</i>	<i>Cote</i>
Maroc	1 ^{er} juillet 2004	12 juillet 2012	CMW/C/MAR/1
Rwanda	1 ^{er} avril 2010	21 octobre 2011	CMW/C/RWA/1

Le Comité a reçu les deuxièmes rapports périodiques ci-après, qui sont en attente d'examen:

<i>État partie</i>	<i>Attendu le</i>	<i>Reçu le</i>	<i>Cote</i>
Bosnie-Herzégovine	1 ^{er} mai 2011	12 août 2011	CMW/C/BIH/2

<i>État partie</i>	<i>Attendu le</i>	<i>Reçu le</i>	<i>Cote</i>
Bolivie (État plurinational de)	1 ^{er} juillet 2009	18 octobre 2011	CMW/C/BOL/2
Colombie	1 ^{er} mai 2011	18 octobre 2011	CMW/C/COL/2
Azerbaïdjan	1 ^{er} mai 2011	26 octobre 2011	CMW/C/AZE/2

On trouvera ci-après la liste des États parties dont le rapport initial est attendu mais n'avait pas encore été reçu au 13 juillet 2012:

<i>État Partie</i>	<i>Attendu le</i>
Belize	1 ^{er} juillet 2004
Burkina Faso	1 ^{er} mars 2005
Cap-Vert	1 ^{er} juillet 2004
Ghana	1 ^{er} juillet 2004
Guinée	1 ^{er} juillet 2004
Guyana	1 ^{er} novembre 2011
Honduras	1 ^{er} décembre 2006
Jamaïque	1 ^{er} janvier 2010
Kirghizistan	1 ^{er} janvier 2005
Lesotho	1 ^{er} janvier 2007
Libye	1 ^{er} octobre 2005
Mauritanie	1 ^{er} mai 2008
Nicaragua	1 ^{er} février 2007
Niger	1 ^{er} juillet 2010
Nigéria	1 ^{er} novembre 2010
Ouganda	1 ^{er} juillet 2004
Pérou	1 ^{er} janvier 2007
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	1 ^{er} février 2012
Seychelles	1 ^{er} juillet 2004
Timor-Leste	1 ^{er} mai 2005

<i>État Partie</i>	<i>Attendu le</i>
Turquie	1 ^{er} janvier 2006
Uruguay	1 ^{er} juillet 2004

On trouvera ci-après la liste des États parties dont le deuxième rapport périodique est attendu mais n'avait pas encore été reçu au 13 juillet 2012:

<i>État partie</i>	<i>Attendu le</i>
Algérie	1 ^{er} mai 2012
Égypte	1 ^{er} juillet 2009
El Salvador*	1 ^{er} décembre 2010
Mali*	1 ^{er} octobre 2009
Philippines*	1 ^{er} mai 2011
République arabe syrienne	1 ^{er} octobre 2011
Sri Lanka	1 ^{er} novembre 2011

5. Examen des rapports soumis par les États parties conformément à l'article 73 de la Convention

À sa dix-septième session, le Comité examinera le rapport initial reçu du Rwanda (CMW/C/RWA/1) et le deuxième rapport périodique reçu de la Bosnie-Herzégovine (CMW/C/BIH/2).

Le Secrétaire général a informé les États parties concernés des dates retenues pour l'examen de leur rapport par le Comité, conformément au programme de travail provisoire (voir annexe).

6. Méthodes de travail du Comité

Au titre de ce point, le Comité examinera ses méthodes de travail, l'harmonisation des méthodes de travail des organes conventionnels et d'autres questions découlant du processus actuel de renforcement des organes conventionnels. Il examinera en particulier le rapport établi en juin 2012 par la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Navanethem Pillay, sur le renforcement du système des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme.

* États parties qui ont accepté la procédure facultative pour l'établissement des rapports en vertu de laquelle leurs réponses écrites à la liste des points à traiter établie par le Comité avant la soumission des rapports seront considérées comme constituant leurs rapports périodiques ultérieurs, conformément à l'alinéa b du paragraphe 1 de l'article 73 de la Convention.

7. Réunion avec les États parties

Le Comité tiendra une réunion avec les États parties afin de faire le point sur ses méthodes de travail, notamment sur sa nouvelle liste optionnelle de points à traiter préalablement à la soumission du rapport et sur sa nouvelle procédure d'examen de la situation dans les États parties en l'absence de rapport ainsi que sur l'incidence de sa décision d'adopter un calendrier global de présentation des rapports sur la durée de ses futures réunions.

8. Promotion de la Convention

Au titre de ce point, le Comité examinera les modalités de sa participation et de son soutien à diverses manifestations visant à continuer de promouvoir la Convention.

9. Questions relatives à la Convention

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Comité examinera le texte d'une Observation générale sur les droits des travailleurs migrants en situation irrégulière et des membres de leur famille, en vue de son adoption, suite à sa journée de débat général tenue à sa quinzième session.

Annexe

Programme de travail provisoire

<i>Date/heure</i>	<i>Points de l'ordre du jour</i>	<i>Documentation/programme</i>
Lundi 10 septembre 2012		
204^e séance		
10 h 00-11 h 30	1	Ouverture de la session (<i>séance publique</i>)
	2, 3	Adoption de l'ordre du jour et examen du programme de travail (<i>séance publique</i>)
	8	Activités de promotion de la Convention (<i>séance publique</i>)
11 h 30-12 h 30		Réunion informelle avec des représentants d'organismes et institutions spécialisées des Nations Unies (<i>séance privée</i>)
12 h 30-13 h 00		Réunion informelle avec des représentants d'organisations non gouvernementales et d'institutions nationales des droits de l'homme (<i>séance publique</i>)
205^e séance		
15 h 00-18 h 00	5	Examen des rapports présentés par les États parties en application de l'article 73 de la Convention: rapport initial du Rwanda (CMW/C/RWA/1) (<i>séance publique</i>)
Mardi 11 septembre 2012		
206^e séance		
10 h 00-13 h 00	5	Examen des rapports présentés par les États parties: rapport initial du Rwanda (<i>suite</i>) (<i>séance publique</i>)
207^e séance		
15 h 00-18 h 00	5	Examen des rapports présentés par les États parties en application de l'article 73 de la Convention: deuxième rapport périodique de la Bosnie-Herzégovine (CMW/C/BIH/2) (<i>séance publique</i>)

<i>Date/heure</i>	<i>Points de l'ordre du jour</i>	<i>Documentation/programme</i>
Mercredi 12 septembre 2012		
208^e séance		
10 h 00-13 h 00	5	Examen des rapports présentés par les États parties: deuxième rapport périodique de la Bosnie-Herzégovine (<i>suite</i>) (<i>séance publique</i>)
209^e séance		
15 h 00-17 h 00	7	Réunion avec les États parties (<i>séance publique</i>)
17 h 00-18 h 00	6	Discussion sur les méthodes de travail du Comité (<i>séance privée</i>)
Jeudi 13 septembre 2012		
210^e séance		
10 h 00-13 h 00	9	Débat sur le projet d'Observation générale n° 2 (<i>séance privée</i>)
211^e séance		
15 h 00-18 h 00	5	Examen des rapports présentés par les États parties: adoption des observations finales (<i>séance privée</i>)
Vendredi 14 septembre 2012		
212^e séance		
10 h 00-13 h 00	5	Examen des rapports présentés par les États parties: adoption des observations finales (<i>séance privée</i>)
213^e séance		
15 h 00-18 h 00	3	Questions d'organisation (<i>séance privée</i>) Clôture de la session (<i>séance publique</i>)